

PROGRAMME MÉMOIRE DU MONDE

L'Unesco installe son comité à Alger

L'objectif de cette structure fraîchement installée et présidée par Ahmed Benzelikha est d'œuvrer, entre autres, à l'identification du patrimoine documentaire.

C'est dans une ambiance conviviale que la Commission nationale a procédé, samedi dernier, dans ses locaux, sis à Alger, à l'installation du Comité national de la Mémoire du monde. «Mémoire du monde» est un programme de préservation et de valorisation de la mémoire documentée et collective des peuples du monde. Il rend compte également de l'évolution de la pensée, des découvertes et de toutes réalisations de la Société humaine dont la caractéristique principale est l'inscription sur le Registre international de la Mémoire du monde. Le Registre international Mémoire du monde recense depuis des décennies les collections du patrimoine documentaire qui ont été identifiées par le Comité consultatif international comme répondant aux critères de sélection qui en déterminent l'universalité.

Ainsi, l'objectif de cette structure fraîchement installée et présidée par Ahmed Benzelikha, inspecteur général au ministère de la Communication, est d'œuvrer principalement à l'adoption des stratégies clés du Programme



Une vue d'Alger

mémoire du monde dont parmi d'autres: l'identification du patrimoine documentaire et la sensibilisation au programme mémoire du monde. Pour ce faire, le comité regroupe des représentants d'institutions nationales dont principalement les ministères de la Communication, l'Éducation, la Culture, la Justice, la Bibliothèque nationale, du Haut

Conseil islamique, des Archives nationales et du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight. Les Comités nationaux existent partout dans le monde, en Afrique, dans les Etats arabes, en Asie, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe.

Doté d'un règlement, le Comité national sera investi d'un

mandat de quatre ans et veillera à constituer le Registre national de la Mémoire du monde de même qu'il est appelé à remettre, à la CNA, un rapport annuel sur les activités que la Commission transmettra au Secrétariat de l'Unesco.

Le Comité sera habilité, par une autorisation écrite du Secrétariat de l'Unesco, d'utiliser

le logo de la Mémoire du monde dans le cadre de programmation d'activités ou de soumission de projets. (plus d'informations sur le document (Principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire).

Il est vrai que l'essentiel de la mémoire du monde se trouve dans les bibliothèques, les dépôts d'archives, les musées et les lieux de conservation, mais une grande part de cette mémoire se trouve actuellement en péril en raison des dangers qui sont multiples tels que les catastrophes naturelles, les guerres et parfois même d'origine humaine comme le pillage, trafics illicites, etc., d'où la nécessité de sa sauvegarde.

L'Unesco a lancé en 1992 un programme intitulé « Mémoire du Monde » destiné à sauvegarder et à promouvoir le patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique de l'humanité, par des mesures de préservation et d'accessibilité au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il faut rappeler que la Commission nationale pour l'Unesco est présidée par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit.

B.T.